

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ  
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le mardi 2 septembre 2025 à la salle du conseil, située au 398, montée Sainte-Victoire à Saint-Aimé à laquelle séance sont présents :

Marie-Soleil Beauregard	Jacques Desrosiers
Patrick Godin	Julie L'Homme
Patrick Boisselle	Sylvain Boisselle

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Denis Benoît.

Madame Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Tous les membres affirment avoir reçu leur avis de convocation.

### **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 19h30, le maire monsieur Denis Benoît déclare la séance ouverte.

122-09-25

### **2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Sylvain Boisselle  
Appuyé par Julie L'Homme

Et résolu d'adopter l'ordre du jour, et ce, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

#### **1 – Ouverture de la séance**

#### **2 – Adoption de l'ordre du jour**

#### **3 – Adoption des procès-verbaux**

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2025

#### **4 – Période de questions**

#### **5 – Administration**

5.1 - Approbation des comptes à payer

5.2 - Rapport du maire

5.3 - Rapport des délégués aux comités

5.4 - Correspondance

#### **6 – Législation**

#### **7 – Service des travaux publics**

7.1 - Déneigement de la borne d'incendie au coin de la Montée Sainte-Victoire et du rang Thiersant

7.2 - Déneigement de la borne d'incendie au coin de la Montée Sainte-Victoire et du rang Saint-Thomas

7.3 - Déneigement de la borne d'incendie près du 640, rang Thiersant

#### **8 – Service d'urbanisme**

#### **9 – Sujets à suivre et affaires nouvelles**

9.1 - Autorisation du 2<sup>e</sup> versement 2025 - Service de la Sûreté du Québec

9.2 - Délégation de compétence à la MRC de Pierre-De Saurel en matière de protection des bandes riveraines

9.3 - Services professionnels de Cain Lamarre, conseillers juridiques inc. - 2026

9.4 - Parade de la Saint-Jean-Baptiste 2026 - Char allégorique

9.5 - SPAD - Renouvellement de l'entente

#### **10 – Analyse des demandes d'appui reçues**

#### **11 – Varia**

11.1 - Nomination d'un membre au comité de gestion de la Halle et du parc Carré Royal

#### **12 – Période de questions**

#### **13 – Levée de la séance**

123-09-25

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2025**

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le 18 août 2025, à l'intérieur du délai prévu selon le *Code municipal du Québec*, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Patrick Boisselle  
Appuyé par Jacques Desrosiers  
Et résolu

D'approuver le procès-verbal et d'autoriser la signature du procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

### **4 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne présente à la séance.

### **5 - ADMINISTRATION**

124-09-25

#### **5.1 - Approbation des comptes à payer**

Présentation de la liste des comptes à payer pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2025 au montant de 74 219,32\$;

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées.

Il est proposé par Sylvain Boisselle  
Appuyé par Marie-Soleil Beauregard

Et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes à payer et déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2025 au montant de 74 219,32\$;

La liste des comptes à payer et des déboursés est conservée aux archives de la Municipalité et fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

#### **5.2 - Rapport du maire**

Monsieur Denis Benoît, maire fait rapport verbal des rencontres dont il a participé au cours du mois d'août.

#### **5.3 - Rapport des délégués aux comités**

Madame la conseillère, Marie-Soleil Beauregard, déléguée au comité des Loisirs, fait rapport verbal de la rencontre dont elle a participé.

#### **5.4 - Correspondance**

Les Membres du conseil font l'examen de la correspondance reçue (réf. Liste de la correspondance de la séance du 2 septembre 2025).

### **6 - LÉGISLATION**

### **7 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

125-09-25

**7.1 - Déneigement de la borne d'incendie au coin de la Montée Sainte-Victoire et du rang Thiersant**

Il est proposé par Patrick Godin  
Appuyé par Patrick Boisselle  
Et résolu

De retenir les services de *Ferme Michel Desrosiers inc.* pour la saison hivernale 2025-2026 selon un tarif de 35\$ après chaque bordée de neige importante, afin de déneiger la borne d'incendie située à la jonction de la Montée Sainte-Victoire et du rang Thiersant. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-22000-443.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

126-09-25

**7.2 - Déneigement de la borne d'incendie au coin de la Montée Sainte-Victoire et du rang Saint-Thomas**

Il est proposé par Julie L'Homme  
Appuyée par Jacques Desrosiers  
Et résolu

De retenir les services de *Ferme G. Forcier et fils inc.* pour la saison hivernale 2025-2026 selon un tarif de 35\$ après chaque bordée de neige importante, afin de déneiger la borne d'incendie située à la jonction de la Montée Sainte-Victoire et du rang Saint-Thomas. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-22000-443.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

127-09-25

**7.3 - Déneigement de la borne d'incendie près du 640, rang Thiersant**

Il est proposé par Patrick Godin  
Appuyé par Sylvain Boisselle  
Et résolu

De retenir les services de *Ferme André Lavallée inc.* pour la saison hivernale 2025-2026 selon un tarif de 35\$ après chaque bordée de neige importante, afin de déneiger la borne d'incendie située près du 640, rang Thiersant. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-22000-443.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

**8 - SERVICE D'URBANISME**

**9 - SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

128-09-25

**9.1 - Autorisation du 2<sup>e</sup> versement 2025 - Service de la Sûreté du Québec**

Il est proposé par Marie-Soleil Beauregard  
Appuyée par Patrick Godin  
Et résolu

D'autoriser le paiement du 2<sup>e</sup> versement pour les services de la Sûreté du Québec au montant de 103 116\$. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-21000-441.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

129-09-25

**9.2 - Délégation de compétence à la MRC de Pierre-De Saurel en matière de protection des bandes riveraines**

Considérant la résolution 2025-06-183 dans laquelle la MRC de Pierre-De Saurel annonce son intention de déclarer sa compétence exclusive en matière de protection des bandes riveraines sur le territoire des municipalités concernées de son territoire;

Considérant que chaque municipalité locale dispose de 90 jours à compter de la signification de cette résolution pour manifester son accord ou son désaccord;

Considérant que, conformément aux articles 569 et suivant du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), les municipalités locales situées sur le territoire d'une MRC peuvent lui déléguer leur compétence exclusive;

Il est proposé par Jacques Desrosiers  
Appuyé par Sylvain Boisselle  
Et résolu

Que la Municipalité de Saint-Aimé exprime son désaccord relativement à l'exercice de la compétence exclusive de la MRC de Pierre-De Saurel en matière de protection des bandes riveraines, et ce, telles que décrites dans la résolution 2025-06-183 adoptée par le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel le 11 juin 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

**130-09-25**

### **9.3 - Services professionnels de Cain Lamarre, conseillers juridiques inc. - 2026**

Il est proposé par Marie-Soleil Beaugard  
Appuyée par Sylvain Boisselle  
Et résolu

D'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet *Cain Lamarre* à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

**131-09-25**

### **9.4 - Parade de la Saint-Jean-Baptiste 2026 - Char allégorique**

Il est proposé par Julie L'Homme  
Appuyée par Patrick Boisselle  
Et résolu

D'accepter l'offre déposée par madame Noémie Parent et monsieur Étienne Brouillard pour la conception du char allégorique dans le cadre des festivités de 2026, conditionnellement à ce que les défilés soient prévus dans la programmation des festivités de la Saint-Jean-Baptiste 2026;

Il est aussi résolu d'accorder un budget de 900\$ pour la construction du char allégorique représentant la Municipalité lors des festivités de la Saint-Jean-Baptiste. Les versements seront effectués en avril et en juin 2026. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-70193-972.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

**132-09-25**

### **9.5 - SPAD - Renouvellement de l'entente**

Considérant que l'entente actuelle avec la *Société protectrice des animaux de Drummond* arrivera à échéance le 31 décembre 2025;

Considérant qu'il y a lieu de renouveler cette entente afin d'assurer la continuité des services de contrôle animalier sur le territoire de la Municipalité;

Considérant que la Municipalité a reçu une offre de services de la *Société protectrice des animaux de Drummond* pour une durée de 5 ans, soit de 2026 à 2030 inclusivement;

Considérant que l'offre prévoit une augmentation graduelle des coûts annuels comme suit : 2026 : 5.10 \$, 2027 : 5.75 \$, 2028 : 6.00 \$, 2029 : 6.25 \$, 2030 : 6.50 \$;

Considérant que cette offre comprend, entre autres, la vente de licences pour chiens, le service de cueillette d'animaux errants, un service de refuge, l'application de la réglementation municipale sur les animaux, l'application de la *Loi sur l'encadrement des chiens dangereux* et l'ajout du service de CSRM (capture-stérilisation-relocalisation-maintien);

En conséquence,  
Il est proposé par Jacques Desrosiers  
Appuyé par Patrick Boisselle  
Et résolu

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

Que le Conseil de la municipalité de Saint-Aimé autorise la signature d'une entente de services d'une durée de cinq (5) ans avec la *Société protectrice des animaux de Drummond*, pour les services de contrôle animalier sur son territoire;

Que le maire, M. Denis Benoît, et la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Karine Lussier, soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Aimé.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

## **10 - ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES**

### **11 - VARIA**

133-09-25

#### **11.1 - Nomination d'un membre au comité de gestion de la Halle et du parc Carré Royal**

Considérant qu'il est nécessaire de procéder au remplacement d'un représentant de la municipalité au sein du Comité de gestion de la Halle et du parc Carré Royal, à la suite d'une démission;

Considérant que le Conseil doit nommer un nouveau membre pour siéger à ce comité;

En conséquence,  
Il est proposé par Sylvain Boisselle  
Appuyé par Jacques Desrosiers  
Et résolu

Que le Conseil nomme madame Pierrette Bélisle, à titre de membre du Comité de gestion de la Halle et du parc Carré Royal.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

## **12 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne présente à la séance.

134-09-25

### 13 - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Patrick Godin propose que la séance soit levée.

La proposition est appuyée par Julie L'Homme et adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 20h34.

\_\_\_\_\_  
Denis Benoît, maire

\_\_\_\_\_  
Karine Lussier, directrice générale  
et greffière-trésorière

Je, soussigné Denis Benoît, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Denis Benoît, maire

### **Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Aimé, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance ordinaire est disponible.

\_\_\_\_\_  
Karine Lussier, directrice générale  
et greffière-trésorière